

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Albi, le 21 décembre 2023

### **28 communes labellisées Villages d'Avenir dans le Tarn**

#### **Plan France Ruralité**

Madame la ministre Dominique Faure s'est rendu ce jour en Corrèze pour annoncer les premiers lauréats : **Ainsi 2 457 communes françaises sont labellisées Villages d'avenir, dont 28 dans le Tarn.**

**Il s'agit d'une initiative majeure pour le département, dans le cadre du plan France Ruralités.** Une présentation du dispositif, en présence des communes lauréates, aura lieu **le lundi 8 janvier à 10h à Cuq-Toulza**, l'une des 28 communes retenues :

AGUTS  
AMBRES  
CADALEN  
CAGNAC-LES-MINES  
CASTELNAU-DE-MONTMIRAL  
CUQ-TOULZA  
DAMIATTE  
FIAC  
LABASTIDE-ROUAIROUX  
LACAZE  
LARROQUE  
LAUTREC  
LOMBERS  
MASNAU-MASSUGUIES  
MIRANDOL-BOURGNOUNAC  
MONESTIES  
MOUZIEYS-TEULET  
PAMPELONNE  
PUYCELSI  
RAYSSAC  
SAINT-PIERRE-DE-TRIVISY  
SEMALENS  
SOREZE  
TEILLET  
VABRE  
VALENCE-D'ALBIGEOIS  
VIANE  
VILLEFRANCHE-D'ALBIGEOIS

#### **Contacts presse :**

Marion PELEGRY – 07 84 58 25 45

Camille SCHMITT – 06 40 49 87 98

Astreintes communication (après 18h00 – week-end et jours fériés) - 06 08 36 07 22

Mél : pref-communication@tarn.gouv.fr

## **Un dispositif dans le cadre du plan France Ruralités**

Annoncé par la Première Ministre le 15 juin 2023 dans le cadre du **plan France Ruralités**, Villages d'avenir vise à accompagner des **communes rurales de moins de 3 500 habitants** dans la réalisation de leurs projets de développement. Piloté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), Villages d'avenir vient compléter l'appui en ingénierie aux territoires porté par les programmes Action cœur de ville, Petites Villes de demain, Territoires d'industrie, Avenir montagnes, l'ingénierie sur mesure et le dispositif des volontaires territoriaux en administration. Villages d'avenir vise à faciliter le quotidien des élus développeurs de leur commune en accompagnant leurs projets et en les orientant vers les dispositifs et aides existantes de l'État comme des autres partenaires financeurs.

Suite à un appel à candidatures pour une première vague de communes labellisées, les préfets, en lien avec les collectivités locales, ont identifié les communes à accompagner. Elles bénéficieront d'un appui dans le cadre du programme à partir de janvier 2024 pour une durée de 12 à 18 mois. Un chef de projet, placé à la DDT, est à la disposition des villages d'avenir pour le diagnostic et l'appui à l'ingénierie. Les communes candidates non retenues bénéficieront d'une attention particulière à leurs projets.

### **Contacts presse :**

Marion PELEGRY – 07 84 58 25 45

Camille SCHMITT – 06 40 49 87 98

Astreintes communication (après 18h00 – week-end et jours fériés) - 06 08 36 07 22

Mél : [pref-communication@tarn.gouv.fr](mailto:pref-communication@tarn.gouv.fr)